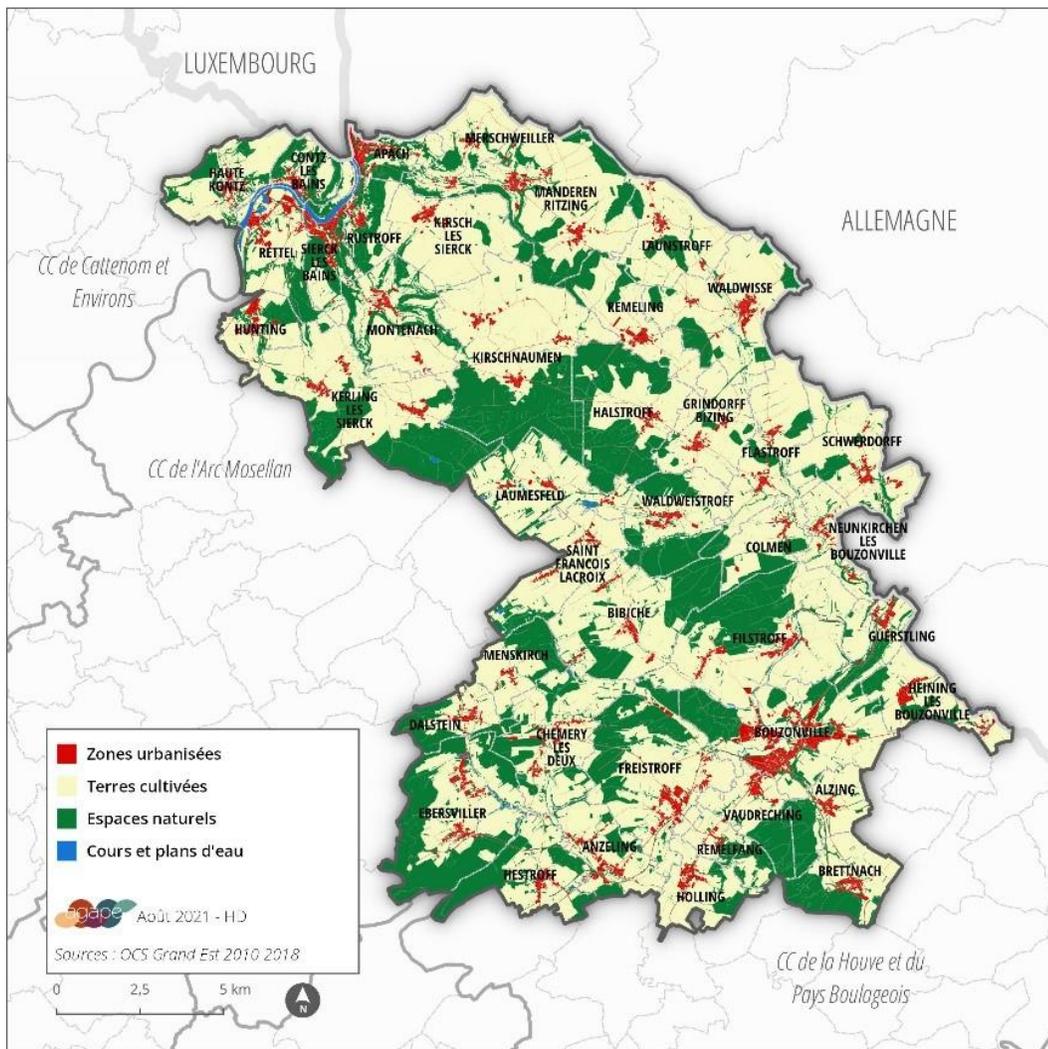


**ZONES D'ACCÉLÉRATION
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS TROIS FRONTIÈRES**

14 décembre 2023

LE TERRITOIRE DE LA CCB3F



40 communes peu denses

2 centres-bourg : Bouzonville et Sierck-les-Bains

Territoire transfrontalier avec Luxembourg et l'Allemagne

Poumon vert de la Quattropôle avec son patrimoine historique et naturel

339 km² avec 60 % d'espaces agricoles et 30 % d'espaces forestiers

LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

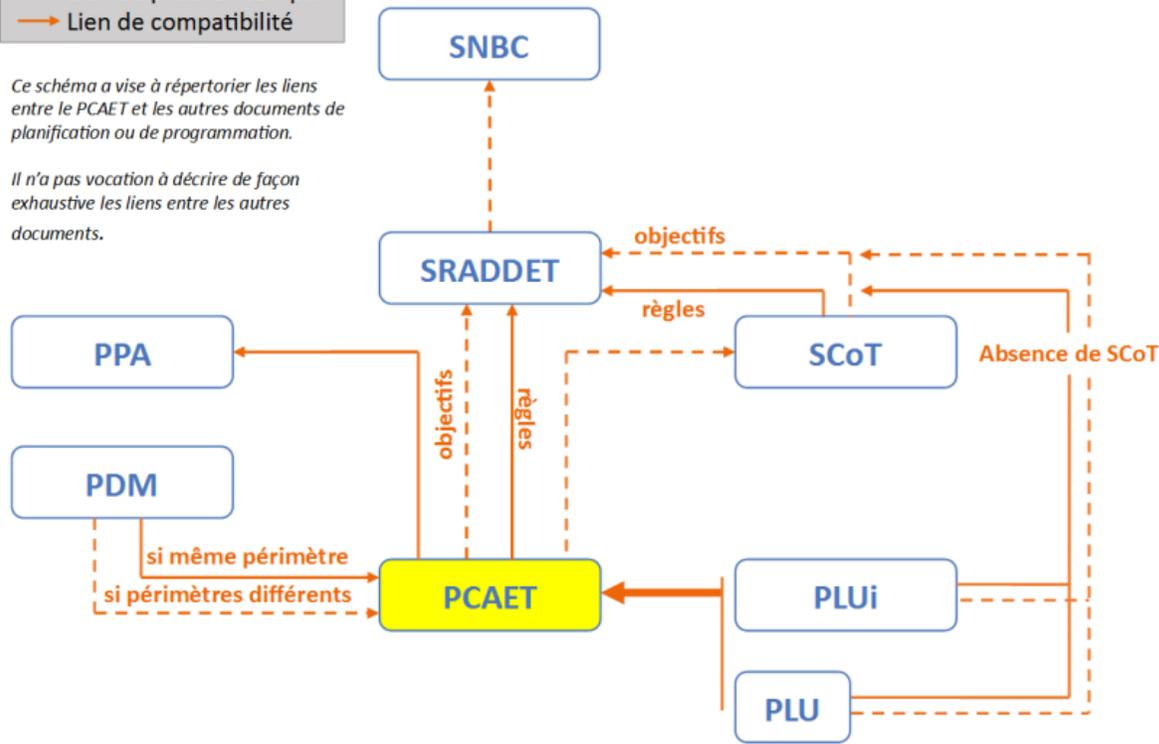
Le positionnement du PCAET dans la hiérarchie des normes

Légende:

- - -> Lien de prise en compte
- -> Lien de compatibilité

Ce schéma a vocation à répertorier les liens entre le PCAET et les autres documents de planification ou de programmation.

Il n'a pas vocation à décrire de façon exhaustive les liens entre les autres documents.



La CCB3F porte plusieurs documents de planification :

Un Plan Climat Air Energie Territorial :

- Projet arrêté en décembre 2023 ;
- Axe stratégique pour le développement d'un mix énergétique renouvelable ;
- Action dédiée pour le zonage de l'éolien et de la méthanisation.

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

- En cours d'élaboration et de zonage ;
- Intégration d'un zonage ENR.

LE RÔLE DE LA CCB3F POUR LES ZAENR

Nommer un couple référent ENR : Frédérique Wehr et Nicolas Dailly ;

Apporter une aide technique aux communes pour identifier les zones d'accélération ;

Coordonner les communes afin d'avoir une cohérence des ZAENR ;

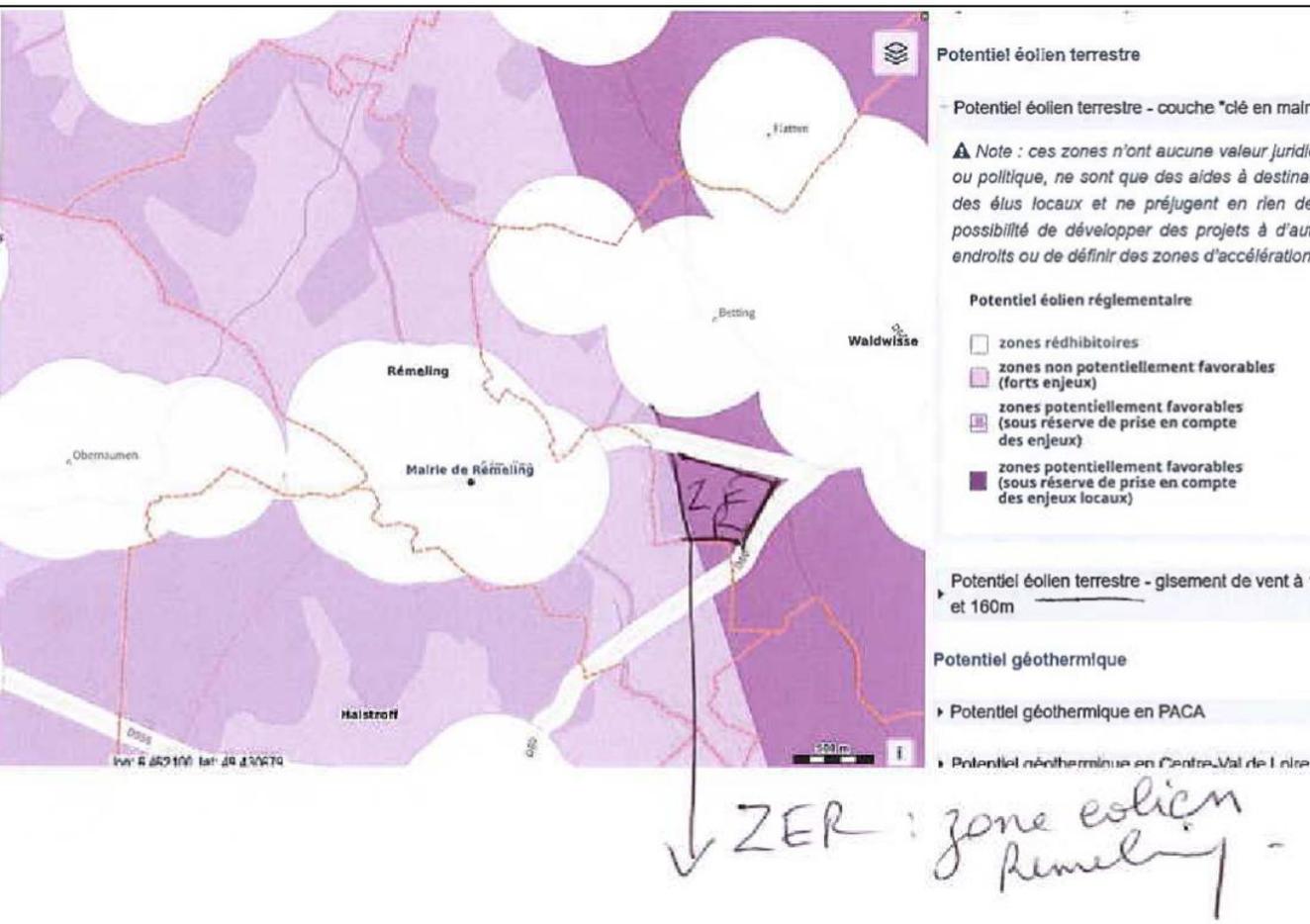
Organiser la consultation locale publique ;

Rassembler les cartographies à l'échelle de l'EPCI après délibération des CM et du CC.

LE CALENDRIER PROPOSÉ PAR LA CCB3F

1. Débat en Conférence des Maires : 12 octobre 2023 ;
2. Discussion et zonage des ZAENR en Conseil Municipal : Transmission en format papier / numérisé des zonages aux services CCB3F : jusqu'à mi décembre ;
3. Consultation du public organisée par voie électronique par la CCB3F : Janvier 2024 ;
4. Délibération des Conseils Municipaux : Février 2024 ;
5. Délibération du Conseil Communautaire : Mars 2024 ;
6. Cartographie intercommunale des ZAENR et transmission à la Préfecture : Mars 2024.

L'AIDE APPORTÉE AUX COMMUNES



- **Avez-vous un potentiel énergétique vu l'outil cartographique ?**
 - solaire photovoltaïque (au sol ou sur toiture) ;
 - solaire thermique (sur toiture) ;
 - méthanisation ;
 - Éolien (mâts > 100 m) ;
 - Hydroélectricité ;
 - géothermie de surface ;
 - géothermie profonde ;
 - réseau de chaleur ;
 - Hydrogène (sur canalisation GRTgaz) ;
 - bois-énergie.
- **Est-ce que le Conseil en voudrait sur la commune ?**
- **Si oui, à quel endroit ?**

LES RÉSULTATS ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

RESULTATS

5 communes avec une proposition de cartographie



DIFFICULTÉS

- La confusion entre projets et zonage ;
- Les conséquences pour les particuliers et les industriels ;
- Le but recherché par l'Etat et la non-opposabilité de la cartographie ;
- Le calendrier souhaité par les services de l'Etat et le calendrier proposé par la CCB3F.

CONTACT



Communauté de Communes
Bouzonvillois Trois Frontières

3 bis, Rue de France 57320 BOUZONVILLE

Téléphone : + 33 3 87 21 00 99

Mail : nicolas.dailly@ccb3f.fr

14/12/2023 – Directeur de la publication : Armel CHABANE, président de la CCB3F

Rédaction : Nicolas DAILLY

Mise en page : Service communication CCB3F